

Réf: Dossier N° 093070

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MK VISION DIGITALE » en abrégé « MKVD »

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM-
Marcoussis, Lot 1050, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/03/2022 reçus par Me LEBA PAUL, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 09/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MK VISION DIGITALE » en abrégé «
MKVD »

Objet : ARCHIVAGE PHYSIQUE ET NUMERIQUE, VENTE DE LOGICIEL D'ARCHIVAGE, VENTE DE MATERIEL D'ARCHIVAGE, CONCEPTION INFORMATIQUE ET DIVERS, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES ET GARANTIE L'AFFECTATION HYPOTHETIQUE OU EN NANTISSEMENT DE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU CREER; ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER LE DEVELOPPEMENT, LA REALISATION OU L'EXTENSION.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM-
Marcoussis, Lot 1050, Ilot ND

Dirigeant(s) : M KOFFI HUBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02774 du 01/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14129/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

